



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulture

Question écrite n° 73067

Texte de la question

L'avenir de la profession viticole est menacé tant par la baisse des revenus que par les perspectives de mondialisation du marché. Les viticulteurs français ont déjà fourni des efforts considérables tant sur la qualité que sur les volumes. Par conséquent, il est désormais urgent que le Gouvernement ne reste pas sourd à leurs revendications et cesse d'aller de promesses en promesses sans répondre aux problèmes de fond. Alors que l'installation des jeunes ne cesse de chuter, il faut effectivement, d'une part, que le ministre de l'agriculture soit plus exigeant en matière de distillation au niveau communautaire, afin de soulager le marché et de faire remonter les cours et, d'autre part, qu'il obtienne une révision du règlement dans de bonnes conditions. C'est pourquoi M. Dominique Paillé demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche les mesures qu'il entend adopter pour faire obstacle au péril qui affecte aujourd'hui l'avenir de la production viticole.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73067

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 808